

COMMUNIQUÉ

Symbole sur TSX : MDN

Pour le deuxième trimestre se terminant le 30 juin 2009

BÉNÉFICE NET DE 1 153 330 \$ OU 0,012 \$ PAR ACTION

Montréal, le 13 août 2009 - MDN inc. (« MDN ») a déposé aujourd'hui ses états financiers intermédiaires pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2009. L'analyse de la situation financière par la direction et les états financiers intermédiaires sont disponibles sur le site web de la Société (www.mdn-mines.com) et sur SEDAR (www.sedar.com).

Faits saillants du deuxième trimestre se terminant le 30 juin 2009

- Revenus nets de 2 849 265 \$ comparativement à 8 385 228 \$ au cours de la même période en 2008.
- Bénéfice net de 1 153 330 \$ ou 0,012 \$ par action comparativement à 6 645 689\$ ou 0,073 \$ par action au cours de la même période en 2008.
- La mine d'or Tulawaka, en Tanzanie, a produit 24 561 onces d'or à une teneur moyenne de 7,5 g/t d'or et un taux de récupération de 94,5 %. La participation de 30 % de MDN dans le projet Tulawaka résulte en une quote-part équivalente à 7 368 onces d'or.
- Les coûts totaux en liquidités pour produire une once d'or ont été de 363 \$US.
- La mine d'or Tulawaka a vendu 22 536 onces d'or sur le marché « spot » à un prix moyen de 922 \$US, générant des revenus bruts de 20,8M \$US. La quote-part de MDN (30 %) est équivalente à 6 760 onces d'or vendues pour un revenu brut équivalent à 6,2 M \$US.
- Clôture de l'entente d'acquisition, en date du 2 juin 2009, avec les actionnaires de Les Minéraux Crevier (« MCI »), incluant son actionnaire principal IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD ») de 28,75 % des actions de Les Minéraux Crevier (« MCI ») ainsi que la totalité des débetures convertibles de 1,5 M\$; le tout pour une somme de 2 325 000 \$. La transaction confère à MDN l'option d'acheter, sur une période maximale de trois ans, une participation majoritaire jusqu'à 75% dans MCI, en échange du financement de l'étude de faisabilité d'une ressource de niobium et de tantale (la « Ressource »), conforme à la réglementation NI 43-101, localisée dans la région du Lac Saint-Jean, au Québec.
- La Ressource *in situ* de MCI s'établit à 47 895 000 kg d'oxyde de niobium et à 5 124 250 kg d'oxyde de tantale dans la catégorie indiquée ainsi que 27 345 600 kg d'oxyde de niobium et 3 443 520 kg d'oxyde de tantale dans la catégorie inférée (voir tableau ci-dessous).

<i>Valeurs 43-101</i>	Millions de tonnes métriques	Ta2O5 g/t	Nb2O5 g/t	Ta2O5 kg	Nb2O5 kg
Indiquées*	25,75	199	1 860	5 124 250	47 895 000
Inférées*	16,88	204	1 620	3 443 520	27 345 600

*Incluant une teneur de coupure de 1 000 g/t Nb2O5

- Le rapport 43-101 réalisé par SGS Geostat et confirmant la ressource de niobium et de tantale a été déposé sur SEDAR (www.sedar.com) le 25 mai 2009.
- Nomination en date du le 22 avril 2009 de monsieur Paul Gobeil, F.C.A., au sein du conseil d'administration de la Société, créant ainsi un renforcement de l'équipe de gestionnaire. Paul Gobeil siège actuellement au conseil d'administration de la Banque Nationale du Canada et en est le président du Comité de vérification et de gestion de risque. Il siège également sur plusieurs autres conseils, notamment ceux de Métro, Diagnostics, Fonds de revenu Pages Jaunes, La Munich du Canada, Compagnie de Réassurance, ainsi qu'au sein de plusieurs sociétés éducatives, culturelles et de bienfaisance.
- Dans le cadre de son offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités, déposé le 24 mars 2009 à la Bourse de Toronto, la Société a procédé, au cours du deuxième trimestre 2009, au rachat de 116 500 actions à un coût moyen de 0,73 \$ l'action pour un total de 85 495 \$.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Pour les trois mois terminés le 30 juin 2009	2009	2008
<i>(En milliers de dollars, sauf pour les montants par action)</i>		
Produits	2 849 \$	8 385 \$
Frais d'administration	871 \$	886 \$
Redevances sur le prix de l'or	0 \$	950 \$
Gain (perte) de change	(200)\$	(96) \$
Bénéfice net (perte nette)	1 153 \$	6 646 \$
Bénéfice net (perte nette) par action de base et dilué	0,012 \$	0,073 \$
<hr/>		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	95 277	90 005

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DE LA MINE D'OR TULAWAKA

Pour les trois mois terminés le 30 juin 2009	100%	30% (MDN)
Production d'or (oz)	24 561	7 368
Ventes d'or (oz)	22 536	6 760
Prix de vente moyen / oz (en \$ US)	922	922
Revenus totaux (en millions de \$ US)	20,8	6,2
Coûts de production / oz (en \$ US)	363	363

ACTIVITÉS D'EXPLORATION

Tanzanie

- Un programme d'échantillonnage de sol de type MMI (Mobil Metal Ion), réalisé avec succès en avril 2009 sur le projet Isambara, confirme le modèle géologique avancé précédemment (voir communiqué du 19 mars 2009), tant dans la géométrie des structures aurifères que dans les déplacements prononcés vers la gauche de chacune des structures et dans la présence de nombreuses zones aurifères parallèles.
- La Zone Sud se présente maintenant comme une série de structures aurifères parallèles délimitées sur une distance de 1,3 km et ayant des extensions latérales significatives. Jusqu'à ce jour, ces nombreuses structures ont été que partiellement testées par forage.
- Les faits qui conduisent à une approche systématique de forage, sont les suivants :
 - les hautes valeurs aurifères obtenues par l'échantillonnage de sol coïncident avec la projection en surface de la minéralisation recoupée par forage;
 - les structures aurifères sont confirmées d'orientation nord-ouest;
 - les côtés est et ouest de la Zone Sud font partie du même horizon aurifère, tout en étant séparés par des failles d'orientation nord-est ou des dykes;
 - plusieurs extensions des structures aurifères apparaissent peu ou pas testées par forage;
 - l'amplitude de la Zone Sud est passée de 800 mètres de longueur à 1,3 km;
 - plusieurs structures aurifères se présentent en formation parallèle;
 - la découverte d'une nouvelle structure à l'extrémité nord de la Zone Sud où deux forages avaient préalablement donnés des valeurs de 10,51 g/t d'or sur 2 mètres (RC233) et 9,45 g/t d'or sur 1 mètre (RC234).
- Avec ces données encourageantes, un programme de forage a été entrepris en début juillet sur la Zone Sud alors que deux autres programmes d'échantillonnage de sol de type MMI sont menés sur la Zone Centre et la Zone Nord dans le but de définir des cibles additionnelles de forage.
- Le projet Isambara est caractérisé par une anomalie de sol de 5 km de longueur, divisée en trois zones (Sud, Centre et Nord). C'est la Zone Sud qui, à ce jour, a obtenu le plus d'attention en termes de forage et d'analyses en raison des facilités à pouvoir mener tous les travaux préliminaires aux prochains forages.
- Au cœur de la Zone Sud, deux structures s'avèrent contenir les plus hautes valeurs aurifères alors qu'elles ont à peine été testées en-dessous des 40 mètres de profondeur verticale. Or, selon l'ensemble des données de forage réalisé à ce jour sur le projet Isambara, il apparaît que les meilleures valeurs aurifères se situent bel et bien en-dessous des 40 mètres de profondeur verticale.
- Le levé MMI a permis la cueillette de 528 échantillons de sol, incluant 26 échantillons-témoins, pour des fins de contrôle en laboratoire. Les échantillons ont été perçus à tous les 25 mètres, le long de 12 lignes espacées chacune de 100 à 800 mètres et traversant les structures aurifères de la Zone Sud. Les échantillons ont été préparés au laboratoire SGS de Mwanza, en Tanzanie, et ont été expédiés au laboratoire SGS de Toronto, au Canada, pour fins d'analyse de l'or et de 45 autres éléments en utilisant la procédure applicable au levé MMI.
- Sur le projet Ikungu, un levé géochimique de reconnaissance avec des lignes espacées de 800 m a été complété pour couvrir la propriété en entier et les résultats sont attendus sous peu. Un

levé détaillé de type MMI sera également entrepris afin de mieux cibler les extensions des cibles de forage déjà identifiées. Une première phase de forage débutera à la suite des forages d'Isambara sur les cibles déjà sélectionnées et une seconde phase après le levé de détail MMI.

Québec

- Les propriétés d'exploration minière détenues au Québec ont fait l'objet d'une analyse détaillée au cours des derniers mois. Une stratégie d'analyse et d'objectifs à atteindre a été mise en place afin de maximiser la valeur du portefeuille.
- L'acquisition du projet de niobium et tantale, lequel est désormais promu sous la dénomination de Projet Anita, retiendra l'attention de MDN de façon prioritaire au cours des prochains mois, tant en termes de géologie, de métallurgie que de positionnement sur les marchés.

« Les réalisations au cours du deuxième trimestre ont été encourageantes, notamment avec les résultats de compilation des données géologiques sur les projets Isambara et Ikungu, en Tanzanie, mentionne Paul-A. Girard, président et chef de la direction de MDN. De plus, le développement souterrain a continué à progresser de façon substantielle à la mine d'or Tulawaka, de telle sorte que la production d'or et la rentabilité des opérations demeurent appréciables. Quant au projet de niobium et tantale récemment acquis, nous croyons sincèrement qu'il nous permettra de consolider nos assises au Québec tout en évoluant vers de nouvelles sources de revenus pour MDN. »

Les informations techniques et scientifiques dans le présent communiqué ont été revues par Marc Boisvert, ingénieur-géologue et vice-président Exploration, qui a agit à titre de personne qualifiée en conformité avec la norme canadienne 43-101.

Pour plus d'information :

MDN

Paul-A. Girard

Président et Chef de la direction

Yves Therrien, CMA

Vice-président, Finances

Richard Corbo

Conseiller, Développement corporatif

Tél. : +1-514-866-6500

www.mdn-mines.com

Nicole Blanchard

Associée directeur général

Communications Sun International / 450.973.6600

Nicole.blanchard@isuncomm.com

www.suninternationalcommunications.com

Énoncés prospectifs

Tous les énoncés dans ce communiqué qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence à des événements ou des développements que la société prévoit sont des énoncés prospectifs. Bien que la société soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs se fondent sur des hypothèses raisonnables, ces énoncés ne garantissent pas les résultats futurs et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs sont plus amplement décrits dans la plus récente notice annuelle de la société déposée sur SEDAR, laquelle fournit également d'autres hypothèses générales en lien avec ces énoncés. Les investisseurs et les autres lecteurs qui se fondent sur les énoncés prospectifs de la société devraient porter une attention particulière aux facteurs mentionnés dans la notice annuelle ainsi qu'aux incertitudes qu'ils sous-tendent et aux risques qu'ils comportent. La société est d'avis que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais il n'y a aucune garantie que ces attentes s'avéreront exactes et par conséquent, l'on ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs compris dans ce communiqué. Ces énoncés sont établis en date du présent communiqué de presse.